

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Tian'anmen : l'image qui saisit toujours, 30 ans plus tard
A 8

URBANISME

Plus de 4000 interruptions depuis 4 ans dans le métro de Montréal | **B 5**



MONDE

Le Devoir en Norvège : un pays toujours attaché à son pétrole | **B 1**

Gala Québec Cinéma



Le Gala Québec Cinéma de dimanche a été fertile en malaises en dépit d'un cru 2019 particulièrement riche, qui a notamment consacré Sandrine Bisson (notre photo), gagnante de l'Iris de la Meilleure interprétation féminine dans un rôle de soutien pour 1991. Le film de Ricardo Trogi a aussi reçu les prix du Meilleur long métrage et de la Meilleure réalisation. Le compte rendu de la soirée est publié sur nos plateformes numériques. VOIR PAGE B 8

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

III GAZ

Les GES oubliés d'Énergie Saguenay

Le projet de GNL Québec ne serait pas « le plus vert au monde »

ALEXANDRE SHIELDS
LE DEVOIR

7,1

C'est ce que représente, en millions de tonnes par année, l'ensemble des émissions de GES « en amont », avant que le gaz ne soit liquéfié au Saguenay, selon des experts.

Malgré ce qu'affirme GNL Québec, le projet Énergie Saguenay ne serait pas « le plus vert au monde ». Un avis d'experts du ministère de l'Environnement du Québec démontre plutôt que l'exploitation de cette usine serait aussi polluante que les projets similaires ailleurs dans le monde. Dans une lettre publiée ce lundi dans *Le Devoir*, plus de 160 scientifiques demandent d'ailleurs le rejet du projet, qu'ils jugent « incompatible » avec la lutte contre les changements climatiques.

Plusieurs ministères du Québec ont analysé l'étude d'impact produite par le promoteur du complexe de liquéfaction et d'exportation de gaz albertain, afin de juger de sa « recevabilité ». C'est le cas de la Direction de l'expertise climatique (DEC) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Dans les « commentaires » qui accompagnent l'« avis d'expert » produit par la DEC, les experts du MELCC soulignent que l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (GES) « en amont » de l'usine totalisent 7,1 millions de tonnes par année. C'est quatre fois le total des émissions de la cimenterie McInnis de Port-Daniel.

Dans son étude d'impact et dans la promotion de son projet gazier, GNL Québec affirme cependant que son complexe de liquéfaction serait « le plus vert au monde », essentiellement parce que l'usine fonctionnera à l'hydroélectricité. « Toutefois, quand toutes les étapes de la chaîne de production de GNL sont considérées, cet avantage est grandement réduit et les émissions totales de GES du projet sont plutôt dans la moyenne d'autres projets similaires au monde », répondent les experts du gouvernement du Québec, exemples à l'appui.

Ils réfutent ainsi un argument en faveur du projet mis en avant par le promoteur et repris par plusieurs médias au cours des derniers mois. « Cette performance moyenne du projet en termes d'intensité totale d'émissions

VOIR PAGE A 2 : GAZ

III CANADA

Moins seules pour avorter

SYLVIE ST-JACQUES
LE DEVOIR

On connaît les « doulas » à l'accouchement, celles qui procurent un soutien émotionnel au moment de la naissance. Mais depuis quelques années, le métier de doula à l'avortement sort de la confidentialité. « Ici, au Canada, les doulas travaillent dans le respect des ordres professionnels. Aucune d'entre nous n'offre des services d'interruption de grossesse comme tels; nous croyons en l'efficacité du système de santé public. L'idée est d'apporter un complément aux soins », explique Méлина Castonguay, une sage-femme à la naissance de Rimouski, qui œuvre aussi comme doula-accompagnante à l'avortement.

Les doulas à l'avortement, décrit Méлина Castonguay, ont aussi comme rôle de communiquer aux femmes tous les choix qui s'offrent à elles, pour l'inter-

ruption de grossesse. « Nous offrons un soutien d'information et un soutien émotionnel. Plusieurs femmes souhaitent avoir une présence, durant l'intervention médicale en clinique. Nous sommes là pour tenir la main, pour entendre l'histoire d'une personne. » Offrir une information éclairée sur la sédation et la douleur, guider les femmes qui hésitent entre l'option pharmacologique ou en clinique, assurer une présence (optionnelle) avant, pendant et après l'intervention, parfois épauler les patientes qui doivent supporter les insultes de manifestants anti-choix à l'entrée d'une clinique... Les doulas à l'avortement travaillent à offrir un contexte sécuritaire et bienveillant.

Même si, au Québec, l'interruption volontaire de grossesse est gratuite et accessible en tout temps, certains tabous autour de cette intervention perdurent, souligne Méлина Castonguay. « Plusieurs femmes ne savent pas

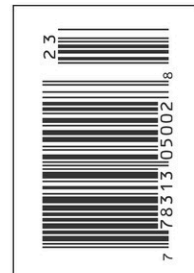
VOIR PAGE A 4 : AVORTEMENT

D

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.

INDEX

Avis légaux B2
Culture B7
Décès B4
Éditorial A6
Grille TV B7
Idées A7
Météo B6
Monde B1
Mots croisés B6
Religion B6
Société A5
Sports B4
Sudoku B6
Sur la route B5



III CLIMAT

La région d'Ottawa-Gatineau frappée par une tornade

LA PRESSE CANADIENNE

Une tornade a frappé dimanche la région d'Ottawa-Gatineau, arrachant sur son passage des arbres et endommageant des maisons.

Plusieurs rues du secteur ont été fermées à la circulation en raison des débris recouvrant la chaussée.

Une première alerte avait été lancée à 18 h 01 pour des secteurs de l'ouest du Québec et de l'est de l'Ontario. On a pu voir l'alerte sur les réseaux sociaux et les écrans de télévision. La tornade avait été observée plus tôt près de l'aéroport de Gatineau.

Alexandre Parent, météorologue pour Environnement Canada, a expliqué qu'une tornade avait été formée à proximité d'Orléans. Les conclusions préliminaires de l'organisation fédérale établissent qu'il s'agissait d'une tornade de force EF1, sur l'échelle de Fujita améliorée, soit avec des vents variant entre 135 et 175 km/h.

Des témoins l'ont aussi observée près de Rockland, en Ontario. Elle se dirigeait vers l'est à la vitesse de 40 km/h en suivant la rivière des Outaouais. Plusieurs photos de l'entonnoir et des dégâts ont été diffusées sur les réseaux sociaux.

Selon l'agence, « la tornade soulève des débris et cause des dommages ». Elle recommandait à la population des environs de se mettre à l'abri « immédiatement ».

Environnement Canada a établi qu'il s'agissait d'une tornade de force EF1

Environnement Canada a levé l'alerte à 20 h 37 pour les secteurs de la rivière du Lièvre et de Papineauville-Chénéville, en Outaouais, ainsi que pour le secteur de Lachute.

À 20 h 40, les météorologues d'Environnement Canada ont indiqué qu'ils surveillaient un orage violent pouvant produire des rafales très fortes, de la grêle pouvant atteindre la taille d'une pièce de cinq cents et de la pluie forte pour le secteur de Sainte-Adèle-Saint-Sauveur, dans les Laurentides.

« Attention! Ces orages pourraient produire une tornade », pouvait-on lire sur le site de l'agence fédérale au moment d'écrire ces lignes.

Avec Le Devoir

May appelle à l'union face l'urgence climatique

UGO GIGUÈRE
LA PRESSE CANADIENNE

La chef du Parti vert du Canada, Elizabeth May, a prononcé dimanche un discours émotif au congrès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), à Québec, appelant « tout le monde sur le pont » pour s'attaquer sérieusement à l'urgence climatique.

« On doit travailler ensemble, on doit faire face à la menace contre notre avenir et on doit faire ça ensemble. Ce n'est pas un moment pour diviser la population du Canada, c'est le moment d'avoir tout le monde sur le pont! » a-t-elle déclaré dans une rare portion en français de son allocution.

Insistant sur l'état d'urgence auquel la planète fait face, la chef des Verts a souligné que l'enjeu du climat est « une menace à la sécurité, pas seulement un problème environnemental ».

Elle a également offert un plaidoyer

C'est le moment d'avoir tout le monde sur le pont

ELIZABETH MAY



en faveur de la science, soutenant que la toute première chose à faire pour un nouvel élu serait de s'informer pour comprendre ce que disent les scientifiques au sujet de l'urgence climatique.

« L'atmosphère ne négocie pas avec l'humanité. On ne peut pas argumenter avec la physique. On se retrouve dans la situation actuelle parce que pendant des décennies, nous avons ignoré les avertissements des scientifiques », a-t-elle rappelé.

La politicienne estime que les décideurs ont tellement peur de passer à l'action pour sauver l'humanité qu'on est prêt à laisser aller et à se condamner. « Je ne vais pas abandonner mes enfants et je sais que vous ne le ferez pas non plus », a-t-elle lancé.

Au terme du discours de sa chef, le Parti vert a annoncé par communiqué qu'il appuyait la Déclaration d'urgence climatique de l'organisation indépendante GroupMobilisation.

L'Alberta intégrée à l'«analyse du cycle de vie»

GAZ

SUITE DE LA PAGE A 1

de GES serait due au fait que les émissions de production du gaz naturel canadien (majoritairement non conventionnel) sont plus élevées que d'autres sources du gaz naturel », explique la Direction de l'expertise climatique.

Le gaz qui serait liquéfié au Saguenay serait extrait du sous-sol de l'Alberta et exploité majoritairement en ayant recours à la fracturation. Selon les données provenant de l'« analyse du cycle de vie » du projet réalisée par le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), à la demande de GNL Québec, l'exploration, l'extraction et le traitement du gaz naturel produira plus de six millions de tonnes de GES par année. À cela s'ajoutent un million de tonnes pour le transport du gaz jusqu'au Québec.

GES absents

C'est donc la production et le transport du gaz albertain qui alourdiront le bilan de gaz à effet de serre d'Énergie Saguenay. Pourtant, ni Québec ni Ottawa n'en tiendront compte dans leur décision d'autorisation du plus imposant projet industriel privé de l'histoire de la province.

Les experts de la DEC remettent par ailleurs en question les données sur les émissions fugitives. Ils demandent au promoteur de « justifier le choix du 0,31 % pour ce qui est du pourcentage d'émissions fugitives de la phase d'extraction du gaz naturel ». Les experts soulignent que l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis recommande de prévoir un taux de fuites de 1,4 %, soit un taux quatre fois et demie plus élevé que celui utilisé pour l'étude de GNL Québec.



Le gaz qui serait liquéfié au Saguenay serait extrait en Alberta.

ISTOCK

En réponse à l'avis produit par les experts du gouvernement sur l'enjeu des émissions de GES, GNL Québec répond : « Nous avons justement, afin de documenter scientifiquement cette question, mandaté volontairement le CIRAIG pour réaliser une analyse du cycle de vie du projet en amont et en aval du projet Énergie Saguenay. C'est une première qui va apporter un éclairage rigoureux à notre approche et nous sommes confiants [au sujet] des résultats. »

Au cabinet du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, on dit que « le ministre préfère ne pas commenter les enjeux spécifiques afin de s'assurer de la transparence de l'ensemble du processus d'évaluation et de consultations publiques ». Au cabinet

du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, on indique que « l'évaluation environnementale du projet suit son cours. C'est dans ce cadre que l'impact environnemental du projet sera analysé. Cette dernière est effectuée par le ministère de l'Environnement ».

À la mi-mai, M. Julien et M. Charette se sont tous deux portés à la défense du projet Énergie Saguenay. Jonatan Julien a qualifié le complexe industriel de « bon projet », en ajoutant que le gaz naturel « fait partie de la transition énergétique ».

Opposition scientifique

Dans une lettre transmise au *Devoir* et publiée dans cette édition en page A6, plus de 160 scientifiques québécois affirment au contraire que « le projet de GNL Québec doit être rejeté », en raison de ses impacts climatiques, mais aussi des risques qu'il représenterait pour la protection de la biodiversité.

Selon ce qu'ils écrivent, ce projet « est incompatible avec la transition énergétique », puisqu'il favorisera le développement de l'industrie gazière, alors que pour respecter les objectifs de réduction des émissions de GES à l'échelle mondiale, « il est essentiel de réduire le nombre d'infrastructures liées aux combustibles fossiles et non d'en construire davantage ».

Enfin, ils estiment que le projet gazier, qui va de pair avec un accroissement du trafic maritime sur le Saguenay et dans le Saint-Laurent, représente « une menace sérieuse » pour la biodiversité. Dans un « avis » produit en réponse à l'étude d'impact du promoteur, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs prévient d'ailleurs que cette navigation imputable à GNL Québec « ajoutera un effet cumulatif non négligeable » pour le béluga.



De gauche à droite : M^{me} Monique Simard, vice-présidente au développement des affaires chez La Personnelle, M^{me} Diane Lamarre, pharmacienne, récipiendaire du Prix du CIQ 2019, ainsi que M^{me} Gyslaine Desrosiers, présidente du CIQ.

CONSEIL
INTERPROFESSIONNEL
DU QUÉBECRASSEMBLER.
ÉVOLUER.

Remise du Prix du CIQ 2019

À l'occasion du souper suivant son assemblée générale annuelle (AGA) le 16 mai dernier, le Conseil interprofessionnel du Québec remettait à M^{me} Diane Lamarre le **Prix du CIQ 2019**. Elle devient ainsi la 30^e récipiendaire de cette prestigieuse reconnaissance qui souligne l'apport exceptionnel d'une personne au système professionnel québécois.

La Personnelle agit à titre de commanditaire du CIQ pour la production de la médaille qui symbolise le Prix ainsi que pour l'événement entourant sa remise.

Dans le cadre de l'AGA du CIQ, des élections pour le comité exécutif 2019-2020 ont également eu lieu. Ce comité est composé de :

M^{me} Gyslaine Desrosiers, infirmière, présidente;
M^{me} Danielle Boué, technologue en imagerie médicale, réélue vice-présidente;
M. Alain Bernier, technologue professionnel, réélu trésorier;
M. Denis Leclerc, psychoéducateur, secrétaire;
M. François Bibeau, notaire;
M. Jean-François Henry, chiropraticien, réélu;
M. Denis Pelletier, physiothérapeute.

Le Conseil interprofessionnel du Québec est le regroupement des 46 ordres professionnels qui comptent collectivement près de 400 000 membres exerçant 55 professions réglementées.

Le placard

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Au fond de la Beauce, près de la forêt du Maine, on trouve le village de Saint-Gédéon. C'est là que, dans une maison de planches, par un jour d'hiver de 1895, est née Ludivine Lachance. L'existence des Lachance, peut-on lire dans sa biographie, ressemblait à celle des habitants de certaines régions perdues des États-Unis, notamment dans les montagnes du Kentucky. « Là vivent des Américains de vieille souche, se mariant seulement entre eux, murés depuis des générations dans leurs étroites vallées, loin de toute civilisation, privés d'écoles, ayant pour gîtes de misérables cabanes et pour tout patrimoine quelques arpents de terre peu propre à la culture. »

Une méningite, alors qu'elle n'a pas trois ans, fait perdre à Ludivine la vue et l'ouïe. Incapable d'entendre l'écho de sa propre voix, elle devient complètement muette. Laisse à ses infirmités, faute de moyens, la petite représente bientôt un danger pour elle-même et une nuisance pour ceux qui l'entourent. Trop occupée à tirer de la terre de quoi vivre, sa famille ne peut s'occuper de la petite. On juge bon, très vite, de l'enfermer dans un placard de la cuisine.

Durant toutes les années où elle survécut dans ce réduit, on lui jeta sa pitance, dans l'intervalle de l'une ou l'autre de ses colères gutturales. À cause de ce régime d'exclusion, le tonus de ses muscles finit par s'atrophier. Elle eut bientôt du mal à se tenir debout, à marcher, à s'asseoir. À 16 ans, à force de subir ces contraintes, son corps était en loque. Quelle mauvaise blague que de s'appeler Lachance quand on se retrouve dans pareille condition.

L'enfant finira, *in extremis*, par être soustraite à sa famille pour se voir emmener à Montréal, dans une institution spécialisée. Là, les sœurs de la Providence font face à une jeune fille qui crie, griffe, hurle. On la décrit comme un petit animal. Mais en quelques mois seulement, elle finit par apprendre à communiquer, à réfléchir, à considérer des abstractions, peu de temps avant de mourir, emportée en 1918 non plus par les conséquences de l'ignorance, mais par cette autre faucheuse des milieux pauvres qu'était alors la tuberculose.

Un siècle plus tard, on trouve à Montréal, contre toute attente, des enfants autistes confinés à leur tour à un placard, en raison d'un manque de locaux dans les écoles censées les aider. Comment en est-on revenus là ? Année après année, la situation s'est dégradée, explique la direction d'une de ces écoles spécialisées. De la valse d'une fausse solution à une autre, l'école publique s'est appauvrie, sans qu'on remette en question le sérieux des discours de politiciens sur la promotion sociale promise par la fréquentation de l'école publique, alors que le propre milieu des enfants des gens favorisés, celui d'ordinaire de l'école privée, démontre le contraire.

Faute d'espace, plusieurs écoles publiques ont fait disparaître les classes de musique et d'arts plastiques. Des bureaux d'enseignants sont relégués à leur tour dans d'étroits cagibis, toujours chargés néanmoins de stimuler les enfants par leur enseignement.

Malgré les évidences de ce qu'induit pareille pauvreté sur la société, il se trouve toujours des gueulars — souvent d'ailleurs les purs produits de l'esprit qui prévalent à ce trop peu d'éducation — pour affirmer que les professeurs se plaignent pour rien et que tout, malgré tout, va plutôt bien. On en est arrivés, dans l'horizon de la courte vue, à concevoir que les écoles n'étaient vouées qu'à dresser la future main-d'œuvre à ne pas vouloir aller plus loin que le bout d'une laisse. Si bien qu'on rencontre souvent un refus obstiné des investissements nécessaires à l'éducation de la part de ceux qui constituent précisément le cœur du groupe qui devrait se mobiliser et agir pour conduire à réformer leur propre condition.

Un siècle plus tard, on trouve à Montréal, contre toute attente, des enfants autistes confinés à leur tour à un placard, en raison d'un manque de locaux dans les écoles censées les aider. Comment en est-on revenus là ?

Dans cette logique, le premier ministre Couillard, en confondant sans cesse excellence et performance, fut un des pires modèles, lui qui affirmait, à l'occasion d'un débat télévisé, qu'on devait veiller à apprendre l'anglais au cas où, à l'usine, un patron étranger viendrait nous interroger ! En toute logique, devant les conséquences de ces vues étroites qui limitent la définition de l'Être à son Avoir, le même homme savait se faire rassurant. Après tout, disait l'ancien premier ministre, il est possible de parvenir à se nourrir avec une épicerie de seulement 75 \$ par semaine...

Or il ne suffit pas de proposer de changer pareilles mentalités de colonisés pour que la situation qui prédispose de longue date à l'oppression en matière d'éducation soit durablement changée. Le placard dans lequel croupit ce système, il faudrait voir à le défoncer au-delà du cadre du ministère de l'Éducation.

Je m'explique, faute d'espace ici, à l'aide d'un exemple. En France, comme chaque année, la radio publique se voue, en cette fin de printemps, à aider les étudiants à préparer leurs examens par une programmation reconfigurée au nom d'une volonté de faire progresser l'éducation nationale. Certes, cette initiative ne suffit pas en elle-même à réduire les inégalités en matière d'accès à l'éducation. Mais au moins permet-elle aux auditeurs, jeunes et vieux, de communier ensemble à l'importance de l'éducation. Il y a bien quelque chose d'enthousiasmant à voir ainsi les ondes publiques se trouver mobilisées au nom de l'éducation de toute une population. Après tout, des conseils sur l'art d'étudier ceci ou cela, du type de ceux que prodiguent de trop rares Normand Baillargeon, ne seraient-ils pas plus utiles chez nous qu'une multiplication d'émissions de marmitons ?

Il n'est question, sans arrêt, que des seuls bienfaits de la maternelle pour les enfants de quatre ans. Pourquoi ai-je l'impression que, depuis trop longtemps, l'éducation chez nous reste confinée à pareil placard de la pensée ?



Le Québec compte un peu plus de 40 000 préposés aux bénéficiaires, surtout des femmes.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

III SANTÉ

Les préposés aux bénéficiaires au bout du rouleau

Les résultats d'un sondage montrent qu'il faut réinvestir encore plus, selon la CSN

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

Malgré les sommes qu'a prévues le gouvernement Legault pour bonifier les services du personnel soignant dans les hôpitaux et les centres de soins de longue durée, il faudra aller plus loin, car 74 % des préposés aux bénéficiaires vivent un niveau de détresse psychologique « élevé », affirme le milieu syndical.

Selon un sondage de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) auprès de 8500 préposés, il faudra multiplier les embauches et revaloriser le travail rapidement pour que le réseau de la santé évite de se trouver en « situation de rupture de service ».

Outre le niveau de détresse élevé affectant 74 % des gens, nettement plus que le niveau de 18 % observé ailleurs sur le marché du travail, le sondage indique notamment que :

- 90 % des répondants disent être sans cesse pressés par le temps en raison de la charge de travail
- 16 % des gens disent qu'ils réussissent chaque semaine à donner le minimum d'un bain aux résidents dont ils s'occupent
- 40 % ont fait des heures supplémentaires obligatoires, et 30 % ont été soumis à des menaces de sanctions si les heures supplémentaires obligatoires étaient refusées
- 70 % doivent « faire des compromis sur la qualité du travail »

Les résultats du sondage ont été publiés dans le cadre d'un forum de réflexion auquel participaient une centaine de préposés aux bénéficiaires. La situation décrite par l'enquête est « in-

Le sondage ne me surprend pas. [...] On voit ça au quotidien, jour, soir et nuit.

ANNIE, PRÉPOSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES



contestable », a dit le président de la FSSS-CSN, Jeff Begley. « Défaite les résultats de ce portrait-là, ça va être très difficile. »

De nombreuses participantes ont dit que l'enquête ne fait que traduire ce qu'elles vivent au jour le jour. « Le sondage ne me surprend pas », a dit Annie, préposée aux bénéficiaires à l'urgence de l'hôpital Charles-Lemoyne. « On voit ça au quotidien, jour, soir et nuit. » Depuis qu'elle a commencé il y a 16 ans, « [elle a] vu une détérioration du système de santé, [s]es conditions de travail ont diminué et la surcharge de travail est énorme ». Le nombre de patients par préposé a beaucoup augmenté également.

Le Québec compte un peu plus de 40 000 préposés aux bénéficiaires, majoritairement des femmes.

Message au gouvernement

« On vient lancer un cri du cœur auprès du gouvernement, auprès de la ministre [de la Santé], Danielle McCann, pour qu'ils prennent des mesures urgentes pour corriger les problèmes que vivent les préposés aux bénéficiaires, pour éviter qu'on finisse par se retrouver dans une situation de rupture de service avec les patients dans les hôpitaux et les résidents dans les CHSLD », a dit Jean Lacharité, vice-président à la CSN. Les directions d'établissement ont aussi un rôle à jouer, a-t-il précisé. Québec a récemment engagé de nouvelles sommes pour renforcer le réseau, mais « ce n'est pas suffisant », a dit M. Lacharité, qui impute l'essentiel des problèmes aux compressions du gouvernement Couillard et aux réformes de l'ex-ministre de la Santé, Gaétan Barrette.

Le budget présenté en mars par le gouvernement Legault a promis 215 millions par année, dès 2019-2020, pour l'ajout de personnel soignant. De cette somme, 200 millions permettront d'« améliorer les services » et 15 millions iront à la formation de nouveaux préposés.

Le cabinet de la ministre n'a pas souhaité commenter directement le sondage, mais il « entend les défis auxquels font face les préposés aux bénéficiaires », selon un attaché de presse en mentionnant les montants réinvestis dans le réseau.

M. Lacharité doit rencontrer la ministre McCann prochainement, et le sondage fera partie des sujets abordés.

Les produits dérivés du cannabis nourrissent des attentes

La firme-conseil Deloitte prévoit que la seconde phase de la légalisation créera un marché de 2,7 milliards

FRANÇOIS DESJARDINS
LE DEVOIR

La deuxième phase de la légalisation du cannabis récréatif — qui prévoit notamment les produits comestibles, les boissons et les crèmes — pourrait donner lieu à un marché de 2,7 milliards de dollars à l'échelle pancanadienne, soit moins que la catégorie des produits combustibles.

Cette projection est l'un des éléments centraux du troisième rapport annuel produit par la firme-conseil Deloitte au sujet de l'industrie, qui pourrait en principe déployer ces nouveaux produits le 17 octobre 2019, un an jour pour jour après la première vague de légalisation.

« Les consommateurs de produits combustibles sont très différents de ceux qui s'orienteront vers le comestible », a dit en entrevue Jennifer Lee, leader nationale du secteur du cannabis chez Deloitte. « Ce sont des gens qui cherchent une façon plus subtile de consommer du cannabis. Ils veulent des produits qu'on n'a pas besoin de fumer. »

L'intention du gouvernement fédéral, au début du processus de législation, consistait à prévoir une phase « comestible » un an après la première étape de légalisation. Le site Internet de Santé Canada indique que « la production et la vente légales du cannabis comestible, des extraits de cannabis et du cannabis pour usage topique seront autorisées au plus tard le 17 octobre 2019 ».

Ottawa a proposé des règles cet hiver et a tenu une consultation de deux mois. Ainsi, le gouvernement a suggéré dans son projet de règlement que les boissons alcoolisées infusées au cannabis soient interdites.

Sondage

Pour effectuer les projections, Deloitte a mené un sondage auquel ont répondu 2000 personnes partout au Canada de manière à cibler le profil des acheteurs intéressés de même que ce qu'ils souhaiteraient.

Selon le rapport, les consommateurs potentiels auraient une préférence pour les biscuits (50 % des répondants seraient susceptibles d'en acheter), les brownies (49 %), les jujubes et le chocolat (48 %). Plus bas dans le classement figurent les caramels (32 %), les fruits séchés, les noix et le granola (25 %), et le miel, le sucre et les édulcorants (21 %).

1,6 milliard

C'est la valeur, en dollars, du marché des produits comestibles au cannabis, selon Deloitte.

La partie « comestible » représenterait environ 1,6 milliard du marché total de 2,7 milliards, selon Deloitte. À eux seuls, les boissons infusées se situeraient à 529 millions, suivies des crèmes (174 millions), des concentrés (140 millions), des teintures (116 millions) et des capsules (114 millions).

L'an dernier, Deloitte avait estimé qu'après la première vague de légalisation, la consommation totale de cannabis mènerait à un marché de 7 milliards au Canada, dont environ 4,3 milliards sur le marché récréatif légal.

« La taille du marché qui a été légalisé l'an dernier n'a pas crû aussi vite qu'on le croyait, mais ce n'était pas à cause de la demande des consommateurs. C'était à cause du commerce de détail et de la réglementation », a dit M^{me} Lee. La réglementation a besoin de s'établir de manière appropriée et « ça va être la même chose avec les produits comestibles en octobre », a-t-elle dit.

EN BREF



VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

Un 35^e Tour de l'île sous les gouttes, mais populaire

Malgré la pluie, 22 000 personnes ont participé dimanche au Tour de l'île de Montréal. La directrice générale Événements et Voyages de Vélo Québec, Joëlle Sévigny, estime qu'environ 25 000 personnes s'étaient à l'origine inscrites à l'événement. Elle conclut à un bilan « positif » de l'édition 2019. Seules certaines activités au parc Jeanne-Mance ont dû être modifiées en fonction de la météo. « Les activités sur le parcours se sont tenues comme prévu », a résumé Mme Sévigny. « On a des spectacles de cirque qui ont dû être retardés ou annulés en raison de la pluie, pour des raisons de sécurité », a-t-elle expliqué.

Le Devoir

Le Canada ferme son ambassade au Venezuela

Le Canada suspend les activités de son ambassade au Venezuela, car ses diplomates se voient refuser un renouvellement de leur visa par Caracas, a annoncé le ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland. Dans un communiqué publié dimanche, Mme Freeland a reproché « au régime illégitime de Nicolás Maduro » de prendre des mesures « pour limiter la capacité des ambassades étrangères à fonctionner au Venezuela, en particulier celles qui préconisent le rétablissement de la démocratie au [pays] ». « Nous n'avons d'autre choix que de suspendre temporairement nos activités à l'ambassade du Canada au Venezuela, et ce, dès maintenant », signale la ministre. Elle a aussi indiqué que le statut des diplomates vénézuéliens se trouvant au Canada faisait l'objet d'une évaluation. La Presse canadienne

De l'héroïne mauve contenant du fentanyl circule à Montréal

La crise des surdoses ne s'estompe pas au pays et une nouvelle substance extrêmement dangereuse vient de faire son entrée sur le territoire de la métropole, selon le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). L'héroïne mauve, aussi appelée « Purp » ou « Purple », consisterait en un mélange d'héroïne, d'OxyContin et de fentanyl ou de carfentanyl, ce qui inquiète sérieusement les autorités. Dans une note interne obtenue par La Presse canadienne, le SPVM confirme que son service d'analyse et de renseignement a été informé de la présence de cette drogue dure dans la grande région de Montréal. D'après la description des policiers, la substance se présente sous forme de poudre de couleur mauve ou de « mastic de couleur mauve ». La Presse canadienne

Démystifier l'accès à l'avortement

AVORTEMENT

SUITE DE LA PAGE A 1

qu'elles ont des droits», dit celle qui milite pour le droit des patientes à être accompagnées dans la salle d'avortement. « Pour moi, il y a un parallèle à faire entre les conjoints et les pères qui, dans les années 1970, ont revendiqué le droit d'être présents dans la salle d'accouchement. »

Une amie qui vous veut du bien

Certes, sur papier, les services d'avortement sont assurés dans toutes les provinces et tous les territoires du pays, en vertu de la Loi canadienne sur la santé. Trente ans après l'affaire Chantal Daigle, l'avortement est pourtant loin d'être un sujet réglé. Hors des grands centres urbains, l'accès à cette procédure peut s'avérer difficile, indique Frédérique Chabot, d'Action Canada pour la santé et les droits sexuels. Elle explique que les réseaux informels militants forment des réseaux de soutien pour épauler les femmes dans le besoin. « Certaines ont mené des campagnes de sociofinancement, par exemple, pour aider des femmes de provinces maritimes, où l'accès est restreint, à voyager dans des villes pour obtenir un avortement. »

Bien évidemment, la philosophie du mouvement n'est pas de banaliser l'avortement, mais bien de travailler dans un objectif de sécurité, de confidentialité et de soutien. En matière de droit reproductif, l'histoire et la recherche montrent que l'agentivité et la légalité sont les meilleures alliées des femmes. Une étude de l'Institut Guttmacher montre que les taux d'avortement sont similaires dans les pays où l'accès à l'avortement est restreint et dans ceux où cette pratique est légale. En fait, la seule chose qui change, quand l'avortement devient illégal, c'est que les femmes sont plus susceptibles de se soumettre à des procédures risquées.

À Montréal, l'organisme Projet d'accessibilité à l'avortement Montréal (PAAM) fondé par l'éducatrice sexuelle Melissa Fuller, se consacre à démystifier l'accès à l'avortement, en dispensant notamment des formations d'accompagnement (doulas) à l'avortement. L'organisme Brooklyn Doula Project y était récemment de passage, pour dispenser une formation de doulas.

« Parfois, la personne n'a pas le droit de retourner seule chez elles après l'intervention. On peut aussi offrir de l'appui par textos ou par téléphone, qui peut d'ailleurs se poursuivre après que la personne a vécu un avortement, au besoin », souligne Nathalie Héron, porte-parole de PAAM, qui évoque aussi le besoin de donner aux femmes le pouvoir de prendre les meilleures décisions. « Il reste encore beaucoup

de stigmates autour de l'avortement. On pense souvent que cette question touche de très jeunes femmes, mais ce n'est pas toujours le cas. À PAAM, nous épaulons des femmes plus âgées, certaines ont deux ou trois enfants. Parfois, il s'agit de femmes qui vivent des relations abusives et sont confrontées à beaucoup de jugement dans leur environnement immédiat. »

Cela dit, le Québec accuse du retard en matière d'utilisation de la pilule abortive, en comparaison avec d'autres provinces, révélait une récente recherche réalisée par la D^{re} Édith Guilbert, chercheuse au Groupe de recherche sur l'avortement et la contraception à l'Université Laval. De fait, seulement 5 % des doses de Mifegymiso vendues au Canada l'ont été au Québec, depuis que le produit est disponible (en juillet 2018.) Les risques de complications associés à l'utilisation de la mifeprestone sont très faibles et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que son utilisation peut être gérée sans avoir à se rendre chez un médecin, en s'assurant toutefois que les femmes soient adéquatement guidées.

« Bien qu'elle soit sur le marché, l'accès à la pilule abortive demeure difficile. Plusieurs médecins de famille aimeraient la prescrire, mais n'en ont pas le droit puisque, à l'heure actuelle, le Collège des Médecins exige une formation en matière d'interruption de grossesse en clinique », explique Méline Castonguay. « Il y a un questionnaire à faire sur le fait que tant de formation soit requise pour un médicament aussi sécuritaire. »

Il reste encore beaucoup de stigmates autour de l'avortement. On pense souvent que cette question touche de très jeunes femmes, mais ce n'est pas toujours le cas.

NATHALIE HÉRON



Des manifestants ont dénoncé la fermeture de la dernière clinique d'avortement à Saint Louis, Missouri, le 30 mai. JACOB MOSCOVITCH AGENCE FRANCE-PRESSE

III AVORTEMENT

Les faiseuses d'anges, au temps d'Internet

Plan C, une ONG américaine, s'efforce de faciliter l'accès aux pilules abortives

SYLVIE ST-JACQUES
LE DEVOIR

Au pays de Donald Trump, l'offensive pour annuler l'arrêt « Roe c. Wade » représente un sérieux recul pour l'accès à l'interruption volontaire de grossesse. Mardi dernier, les Nations unies faisaient appel aux autorités américaines pour assurer l'accès à des procédures d'IVG sécuritaires, évoquant comment la loi restrictive votée en Alabama pourrait ouvrir la voie à des réseaux d'avortements illégaux et risqués.

Aux États-Unis, des manifestantes sortent ces jours-ci dans les rues, brandissant des cintres en guise de sanglants rappels des IVG illégales d'antan. Or, à l'heure de la pharmacologie en ligne et des réseaux de soutien pour les femmes plus vulnérables, l'avortement informel sort au grand jour et se porte au secours de celles pour qui l'état se resserre. Dans tel contexte, les services postaux pourraient être les meilleurs alliés des femmes.

L'entrée en scène de l'avortement pharmacologique — exécuté en combinant deux médicaments, le misoprostol et la mifeprestone — rend obsolète le recours aux méthodes d'IVG moyen-âgeuses. Dans un tel contexte, plusieurs femmes remettent les cintres au placard, se tournant vers l'avortement « maison », procédure rendue possible par le commerce en ligne.

« Depuis les six derniers mois, nous avons reçu des demandes de 21 000 personnes. Cela démontre que les gens recherchent activement des services d'avortement. L'aspect confidentiel et pratique de ce que nous offrons est perçu comme une issue bénéfique,

dans le climat politique horrible qui règne actuellement aux États-Unis. Le jour du jugement en Alabama, nous avons reçu de nombreux appels de gens qui voulaient se procurer la pilule abortive », explique au téléphone Elisa Wells, cofondatrice de l'organisme Plan C, qui œuvre depuis 2015 à bâtir un mouvement pour un meilleur accès à la pilule abortive pour ses concitoyennes américaines.

Elisa Wells et l'autre cofondatrice de Plan C, Francine Coeytaux, sont toutes deux des militantes de longue date en matière de santé reproductive. C'est lors d'un voyage en Éthiopie qu'elles ont décidé de fonder leur ONG axée sur l'accès plus démocratisé à l'IVG. « Nous voyions des femmes sortir de la pharmacie avec un kit d'avortement à 5 \$-10 \$, dans ce pays où le système de santé vit de très grands défis. Pendant ce temps, chez nous, aux États-Unis, de tels services nous sont interdits pour des raisons politiques. »

La mission de Plan C consiste à accomplir un travail de repérage et d'évaluation (en collaboration avec d'autres chercheurs) des sites d'achat en ligne de pilules abortives en évaluant leur validité par l'entremise de bulletins de notes. Les cofondatrices de l'organisme entendent également apporter du soutien aux personnes marginalisées en fonction de leur race, de leur statut socio-économique et de leur identité de genre. Elles entretiennent des liens avec des doulas d'avortement et des réseaux informels de soins offerts aux femmes qui décident d'avorter. « Avant tout, nous croyons en la capacité des gens de prendre des décisions qui les concernent. »

La mission de Plan C consiste à accomplir un travail de repérage et d'évaluation des sites d'achat en ligne de pilules abortives

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2019-05-31

649	04 05 15 38 41 42	36 compl.	Québec 49	04 13 31 32 40 42	11 compl.
-----	----------------------	--------------	--------------	----------------------	--------------

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 10850069-07

Prochain gros lot (approx.) : 18 000 000 \$

LOTO MAX Résultats des tirages du : 2019-05-31

Résultats complets sur lotoquebec.com

Extra 3420591

Extra 7884962

Prochain gros lot (approx.) : 55 000 000 \$ + MAXMILLIONS 4 lots de 1 million \$ (approx.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



GETTY IMAGES

Plaidoyer pour les « fous »

Sadia Messaili dénonce la mainmise médicale sur les personnes atteintes de troubles mentaux

Dans un Québec où les électrochocs sont toujours utilisés pour traiter certains troubles de santé mentale — 11 045 ont été administrés en 2017 dans la province —, les patients ont-ils réellement leur mot à dire dans le processus de leur rémission? Non, déplore Sadia Messaili, auteure du témoignage *Les fous crient toujours au secours* et mère de Ferid, jeune homme diagnostiqué schizophrène, décédé en 2013.

SOPHIE CHARTIER
COLLABORATRICE LE DEVOIR

L

a demeure de « Madame Sadia » — comme l'appellent ses élèves —, logée dans un immeuble typique du quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, est moderne, récemment rénovée. L'espace est ouvert et aéré. Sur les étagères sont exposées des photos de ses trois enfants, y compris de son aîné, Ferid, à différents âges. Comme chez toute mère aimant être entourée au quotidien des images de sa famille. À la différence que Ferid, atteint de schizophrénie, a mis fin à ses jours en 2013 dans la foulée d'un parcours particulièrement traumatisant dans le système de santé public.

Fin avril, M^{me} Messaili faisait paraître *Les fous crient toujours au secours*, témoignage poignant d'une mère endeuillée et récit de ce qu'elle considère comme un exemple d'échec en matière de santé mentale.

Question de confiance

En 2009, un premier épisode psychotique se déclenche chez Ferid. Ses psychiatres lui prescrivent du Zyprexa, un antipsychotique qui lui fait prendre beaucoup de poids et le rend léthargique — « il faut voir des vidéos de gens qui prennent ce médicament, de vrais zombies ! ». Il cesse la médication. Il arrive ensuite à vivre assez bien pendant trois ans et maintient un état stable, un jour à la fois. Survient ensuite une nouvelle crise, dans laquelle Ferid se voyait comme le Christ.

Entre délires messianiques et discours sensés, le jeune homme se rend de son plein gré à l'hôpital. Diagnostic précipité, effets secondaires gardés secrets, attitude cavalière, culpabilisation et travailleuse sociale passive-agressive sont quelques-unes des tares que Sadia Messaili énumère pour décrire le périple de son fils dans les dédales de la psychiatrie. En 2013, en proie à une souffrance innommable, l'homme de 32 ans se rend avec sa



Les patients psychiatriques sont tenus « tranquilles » par une camisole chimique médicamenteuse, déplore Sadia Messaili.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

mère à l'urgence. On le renvoie chez lui avec l'instruction de revenir le lendemain. C'est à ce moment qu'il perd tout espoir, croit-elle.

Écouter les malades

Après des années d'effondrement, l'enseignante au primaire a enfin repris le dessus sur sa vie. Son ton est ferme, presque inquisiteur. « L'ancien ministre de la Santé, M. [Gaétan] Barrette, disait en 2016 ou 2017 qu'il allait injecter plus d'argent pour les soins, se rappelle-t-elle. Mais ce n'est pas une question d'argent. C'est qu'historiquement, les fous, les personnes qui ont des troubles mentaux, n'ont pas de pouvoir. Il faut le leur restituer. Ça, ça veut dire qu'ils peuvent décider pour eux-mêmes. »

Complètement dépouillés de leur libre arbitre, les patients psychiatriques sont tenus « tranquilles » par une camisole chimique médicamenteuse, déplore Sadia Messaili. Et elle en veut à l'autorité monolithique des médecins qui imposent cette solution. « Mon fils s'est présenté de lui-même, insiste-t-elle, tapant la table du bout de l'index. Il avait donc une volonté. Il faut leur demander "de quoi pensez-vous avoir besoin?" »

Une histoire des fous

Dans *Histoire de la folie à l'âge classique*, sa thèse publiée en 1961, le philosophe Michel Foucault remontait le

courant de l'histoire pour brosser le portrait des sociétés occidentales à travers leur traitement des « fous ». La folie, soutient-il, n'a pas toujours été la chasse gardée du domaine médical, et la psychiatrie ne naît qu'au XIX^e siècle. Au Moyen Âge, par exemple, les fous sont intégrés à la vie sociale. « Il y avait une époque, je ne saurais dire à quel siècle, où les personnes avec des troubles de santé mentale avaient des thérapies, de la musique, on les laissait aller dans la nature, s'exclame M^{me} Messaili. Aujourd'hui, ça arrange tout le monde : on ne va plus enfermer et les nourrir, comme à l'époque des asiles, parce que ça coûte de l'argent. On les médicamente. »

Le titre de son livre est un clin d'œil au témoignage de Jean-Charles Pagé, *Les fous crient au secours!*, paru en 1961. Dans cet ouvrage, l'auteur, un jeune homme de 28 ans alcoolique, vendeur d'assurances, raconte comment il s'est réveillé enfermé à l'asile de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Il dénonce les divers abus dont sont victimes les « fous », ceux que la société préfère enfermer pour assurer sa sécurité. À sa sortie, le livre a créé un tel tollé qu'il est en partie considéré comme à l'origine du processus de désinstitutionnalisation qui a marqué les années 60. Pour la petite histoire, Écosociété a réédité l'ouvrage l'automne dernier, originellement paru aux Éditions du Jour. L'auteur et

À court de définitions

Une question demeure inexplicitée dans le livre : qu'est-ce que la schizophrénie, en fait? Il n'existe pas de consensus sur sa définition, selon Sadia Messaili. « Moi, je ne crois pas que c'est une vraie maladie! », affirme-t-elle, catégorique. Le site de la Société québécoise de la schizophrénie la définit comme « une maladie mentale qui peut être sévère et persistante. La maladie se manifeste par des épisodes aigus de psychose, suivis de divers symptômes chroniques ». Le DSM-5, le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, bible médicale en matière de psychiatrie, énumère une liste assez exhaustive de symptômes : hallucinations, idées délirantes, discours désorganisé, mouvements catatoniques et bien d'autres. La schizophrénie est jugée incurable, mais peut être contrôlée par la médication. Le site Web de l'Association des médecins psychiatres du Québec dit qu'« en plus de la psychose qui persiste plus d'un mois, on notera une diminution du fonctionnement global depuis au moins six mois ». Mais M^{me} Messaili n'est pas la seule à remettre en doute ce verdict. Dans *La schizophrénie : le symbole sacré de la psychiatrie* (1988), Thomas Szasz, professeur de psychiatrie à l'Upstate Medical University de Syracuse écrivait : « À vrai dire, la schizophrénie n'existe pas. » La cause? La diversité de symptômes serait trop grande pour les classer sous un même libellé médical.

ses ayants droit sont, au dire de l'éditeur, introuvables.

Sadia Messaili, chef de famille monoparentale et immigrante, ne cache pas que l'écriture l'a sauvée. Mais c'est surtout, à la manière de Jean-Charles Pagé, un désir de faire bouger les choses qui l'a poussée à prendre la plume. « Quand on n'a pas l'information [adéquate], on croit les autres. On va s'en remettre à celui qui sait, dit-elle. Chaque personne qui a vécu quelque chose devrait l'écrire. Si on a la force de le faire, il le faut. Écrire un livre, faire un film, des reportages. Les grandes révolutions se sont faites avec l'information, avec des témoignages. Pas avec des matraques. »

Les fous crient toujours au secours
L'histoire de Ferid Ferkovic

Sadia Messaili, Éditions Écosociété, 2019, Montréal

[...] Historiquement, les fous, les personnes qui ont des troubles mentaux, n'ont pas de pouvoir. Il faut le leur restituer. Ça, ça veut dire qu'ils peuvent décider pour eux-mêmes.

SADIA MESSAILI



III DÉCHETS VOYAGEURS

Mes poubelles dans ma cour

L'

image de ces 69 conteneurs canadiens remplis de déchets non recyclables, coincés dans deux ports philippins depuis six ans, a fait réaliser au monde que le Canada n'avait pas toujours les mains propres en matière d'environnement. L'affaire, qui a provoqué une crise diplomatique entre Manille et Ottawa, a finalement été résolue, mais la leçon doit porter.

Les conteneurs ont repris la route du Canada jeudi dernier en direction d'un incinérateur générateur d'électricité de la région de Vancouver. La compagnie exportatrice qui avait faussement affirmé que les déchets étaient recyclables a toutefois disparu et ce sont les contribuables canadiens qui vont éponger la facture de plus de 1,14 million de dollars.

Les sociétés riches ne peuvent prétendre concilier croissance, synonyme de consommation, et protection de l'environnement sans s'attaquer résolument à la production des déchets et sans en assurer complètement le traitement et l'élimination. L'exportation de nos déchets vers des pays en développement est simplement inacceptable. De toute façon, la Chine les refuse depuis janvier 2018 et la Malaisie menace à son

MANON CORNELLIER



tour le Canada de lui retourner ses poubelles.

On veut consommer, assumons-en les conséquences. La dispute avec les Philippines a au moins eu le mérite de secouer un peu le gouvernement fédéral qui, en 2016, a finalement adopté un règlement resserrant le contrôle des exportations de déchets. Depuis, aucun permis n'a été accordé, dit Ottawa. Tant mieux, mais il faut faire plus.

Le Canada, déjà reconnu pour être un des principaux producteurs de gaz à effet de serre par habitant, est aussi le pays membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui produit le plus de déchets par habitant. Avec seulement 0,5 % de la population mondiale, le Canada génère 2 % des déchets de la planète.

Tous les gouvernements ont un rôle à jouer pour changer ce bilan, bien que les municipalités soient les premières sur la ligne de front, avec les provinces. Le Québec arrivait troisième pour le recyclage des déchets ménagers en 2017, selon Statistique Canada. Pour sa part, Ottawa se vante par exemple de s'attaquer à la pollution par le plastique avec la Charte sur le plastique adoptée au Sommet du G7 de juin 2018, mais il refuse d'interdire les objets à usage unique qui infestent la planète.

•••••

Les solutions ne manquent pas. La valorisation énergétique des déchets, comme cela se fait en Suède depuis plus de 20 ans, est souvent citée en exemple. Brûler les déchets de manière contrôlée pour produire de la chaleur ou de l'électricité est toutefois une option moins attrayante pour le Québec, qui a déjà des surplus imposants.

La réutilisation, la revalorisation des matières résiduelles et le recyclage sont par contre des incontournables. Les initiatives locales et provinciales visant les ménages sont connues : consigne, tarification du volume des ordures ménagères, collecte sélective, compostage, points de dépôt de produits toxiques... Les consommateurs doivent apporter leur contribution, et ils le font, puisque la quantité d'ordures par habitant envoyées au dépotoir et à l'incinérateur a diminué de près de 6 % entre 2012 et 2015 au Québec, selon Recyc-Québec. À l'échelle canadienne, le taux de recyclage et de compostage des ordures ménagères est passé de 25 à 32 % entre 2002 et 2016, selon un rapport de Statistique Canada paru en décembre dernier. Mais quand on tient compte de toutes les sources de déchets, résidentielles et non résidentielles, ce taux n'est que d'environ 27 % (2016), ce qui est loin de la moyenne de 50 % des pays européens.

La quantité de déchets de sources non résidentielles (entreprises et institutions publiques) non recyclés a quand même diminué entre 2008 et 2016 d'environ 1,9 mégatonne, passant de 16,6 à 14,7 mégatonnes, selon l'agence fédérale. Ces ordures représenteraient cependant 59 % des déchets non récupérés. Bref, il y a du travail à faire.

Mais on n'y échappe pas. Si on veut vraiment protéger l'environnement, il faut réduire la production de déchets à la source. Combattre le gaspillage alimentaire et le suremballage, punir l'obsolescence programmée, exiger des produits conçus pour être réparés et... les faire réparer ne suffisent malheureusement pas, il faut contrer la surconsommation.

Faudra-t-il cependant que les déchets qu'elle génère restent dans notre cour pour qu'enfin nous en soyons persuadés ?



LETTRES

Une potentielle stratégie de victimisation

Avec des titres de journaux comme « Trump admet, brièvement, que Moscou l'a aidé à être élu », on est en droit de se demander jusqu'à quel moment le « déni originel » du président américain saura le protéger encore. Hypothèse : Trump planifie sa sortie (voir sa démission) au moment le plus propice pour une potentielle stratégie de victimisation (auprès de tous les politiciens des États-Unis et de partout ailleurs). Et maintenant, il est encore plus isolé qu'il ne l'était depuis la récente mise au point de Robert Mueller. Combien d'élus républicains (Sénat et Chambre des représentants) le soutiennent « publiquement » depuis quel temps ? Il y a bien sûr son complice William Barr (quelle honte !), qui l'absout de tout — mais ce n'est pas un politicien ! Bref, il pourrait se développer, si ce n'est pas déjà commencé, dans les coulisses des républicains, une certaine pression (voire une pression certaine) pour que « le Donald » prépare ses valises avant la conclusion de certaines enquêtes et de prochaines tout aussi embarrassantes. C'est la glissade vers la confiance zéro des élus et de la po-

pulation « sentée » envers ce mégalomane malfaisant. Il ne pourra plus louvoyer encore bien longtemps.

Jacques Lambert

Mauricie, le 30 mai 2019

Avant tout, les enfants

Dans le cas du drame de Granby, le juge aurait-il retourné la fillette à son père, conformément à la jurisprudence, malgré l'environnement toxique, s'il avait tenu compte du bien-être de l'enfant en priorité ? La réponse va de soi : c'est non.

Partant de ce constat, toute la démarche impliquant l'ensemble des intervenants, notamment les réseaux de la santé, de l'éducation, des organismes communautaires et des services policiers, devront dorénavant placer l'enfant au centre de leurs préoccupations.

La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, plus particulièrement les représentants des quatre partis politiques, devra laisser dans le placard toute forme de partisanerie liée au parti que chacun des députés représente. Comme l'a mentionné François Legault, la commission devra être « totalement indépendante du gouvernement ».

À mon sens, les travaux de la commission partent sur un bon pied. Le travail qui attend ses membres est

bien sûr colossal, mais surtout d'une importance capitale si l'on veut éviter des drames comme celui vécu par la fillette de Granby. Le succès de la commission est intimement lié aux efforts de ses membres pour garder le cap sur le bien-être des enfants maltraités...

Henri Marineau

Québec, le 2 juin 2019

Les choses ont-elles vraiment changé ?

Qui déambule en Normandie dans les cimetières militaires de la Seconde Guerre mondiale ne peut qu'être ému. Tant de jeunes soldats de toute nationalité morts dans cette guerre totale... « Jamais plus la guerre », affirmait le pape Paul VI en 1965 devant les Nations unies. Mais les guerres ont continué et continuent toujours. Inutile de toutes les nommer, pensons seulement au Vietnam, au génocide du Rwanda, à l'Irak et à la Syrie. [...]

Il est de plus [en plus] important d'appuyer fortement les institutions internationales, notamment l'ONU. Celles-ci peuvent assurer un certain dialogue, une certaine solidarité, voire une certaine paix. Ce ne sont pas des « machins » inutiles, comme le disait de Gaulle... et aujourd'hui un certain Trump!

Michel Lebel

Entrelacs, le 1^{er} juin 2019

LIBREOPINION

Le projet GNL Québec doit être rejeté

Jesse Greener

Professeur de chimie, Université Laval

Lucie Sauvé

Professeure, Institut des sciences de l'environnement, UQAM*

En cette ère d'urgence climatique et d'effondrement de la biodiversité, nous estimons que les scientifiques ont le devoir de se prononcer sur les grands projets qui détermineront l'avenir de notre civilisation. C'est dans cet esprit que nous intervenons aujourd'hui dans le débat public sur le projet GNL Québec.

GNL Québec est un mégaprojet comprenant un pipeline de 782 km (le projet Gazoduq), une usine de gaz naturel liquéfié (le projet Énergie Saguenay) et un terminal maritime ou des super-méthaniens chargerait le gaz naturel liquéfié (GNL) pour l'exporter vers les marchés étrangers via le fjord du Saguenay et le fleuve Saint-Laurent. Ses promoteurs soutiennent qu'il contribuerait à la lutte contre le réchauffement climatique grâce à l'hydroélectricité qui serait utilisée pour la liquéfaction du gaz et au fait que le gaz exporté remplacerait le charbon et le mazout « en Europe, en Asie et ailleurs ».

En réalité, ce projet ne contribuerait pas à lutter contre le changement climatique. Il favoriserait l'extraction quotidienne de 44 millions de mètres cubes de gaz naturel dans les Prairies canadiennes, ce qui représente 2,6 fois la consommation quotidienne de l'ensemble du Québec. Le Canada, qui est déjà le 5^e exportateur de gaz naturel en importance au monde, verrait ses exportations nettes de gaz naturel grimper de 27 % si ce projet allait de l'avant.

Selon une analyse du cycle de vie de ce gaz commandée par les promoteurs, de son extraction jusqu'à sa sortie de l'usine de liquéfaction, il engendrerait plus de 7,8 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) par an. Cela signifie que les émissions totales associées à ce projet au Canada seraient comparables au total des réductions d'émissions de GES au Québec depuis 1990. Une incertitude de taille dans ces calculs concerne la quantité d'émissions fugitives de gaz (fuites) survenant durant son extraction, tout au long de la chaîne de transport et après la fermeture des puits. Comme le gaz naturel est constitué essentiellement de

méthane, un gaz à effet de serre 84 fois plus puissant que le CO₂ sur un horizon de 20 ans, la contribution de ces fuites au réchauffement planétaire est énorme, et il est donc possible que les émissions totales de GES associées à ce projet soient considérablement plus élevées que les meilleures estimations disponibles.

En outre, le promoteur se garde bien de souligner les grandes quantités de CO₂ générées en aval par la combustion du gaz qu'il exporterait. Selon nos calculs, cette combustion ajouterait environ 30 millions de tonnes de CO₂ par an, en supposant qu'il n'y ait pas d'émissions fugitives. Ce total augmente considérablement quand on tient compte de l'impact des émissions fugitives survenant dans des conditions normales d'exploitation.

Qui plus est, GNL Québec n'aurait aucun contrôle sur l'utilisation finale de ce gaz, et il n'y a aucune preuve que son utilisation remplacerait le charbon ou le mazout. Il est tout aussi probable que ce gaz puisse remplacer les sources d'énergie renouvelables, ce qui ne ferait que renforcer la dépendance

mondiale à l'égard des combustibles fossiles, et ralentir le développement des technologies énergétiques de rechange dont nous avons désespérément besoin.

Menace sérieuse

Nous rappelons que, pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, il faut réduire d'ici 2030 les émissions de GES d'environ 45 % par rapport à 2010 et avoir atteint la carboneutralité d'ici 2050. Pour y parvenir, il est essentiel de réduire le nombre d'infrastructures liées aux combustibles fossiles et non d'en construire davantage.

Le projet GNL Québec constitue également une menace sérieuse pour la biodiversité. En traversant les milieux naturels du Nord-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue au fjord du Saguenay, le pipeline Gazoduq fragmenterait l'habitat de 17 espèces vulnérables, menacées ou en voie de disparition. Il croiserait les bassins versants des rivières Harricana, Nottaway, Moose, Outaouais, Saint-Maurice et Saguenay. Enfin, l'exportation du gaz liquéfié exigerait chaque semaine 6 à 8 passages de super-méthaniens dans le

fjord. Le bruit sous-marin assourdissant de ces géants des mers mettrait en péril la survie du béluga du Saint-Laurent dans le seul refuge acoustique protégé dont il dispose encore.

Pris dans son ensemble, ce projet viendrait donc altérer encore davantage les écosystèmes terrestres et marins dont dépend la vie sur Terre, alors même que les experts mandatés par l'ONU ont récemment confirmé un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère, érodant « les fondements mêmes de nos économies, nos moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie dans le monde entier ».

Ces faits s'accordent très mal avec la prétention que GNL Québec ferait partie des solutions à l'urgence écologique. Ils indiquent plutôt que ce projet contribuerait à l'aggraver. Nous estimons par conséquent que le projet GNL Québec est incompatible avec la notion de transition énergétique et doit être rejeté.

* Ce texte est appuyé par environ 150 scientifiques.

III ÉDUCATION

Priorité à l'école

Lorenzo Benavente

Enseignant à la Commission scolaire
de Montréal (CSDM)

Nous avons appris récemment que l'école de l'Étincelle, à Montréal, était surpeuplée au point d'utiliser des placards comme lieu d'isolement pour les élèves autistes qui en auraient besoin. Cette situation est atroce, mais elle n'est que le symptôme d'une gestion peu rigoureuse et qui manque cruellement de vision à long terme. Alors que le gouvernement en place fait de la maternelle 4 ans son cheval de bataille, quelle est la réalité sur le terrain ?

L'espace

Le manque de locaux est criant depuis des années à Montréal. Les écoles débordent et trop d'entre elles sont dans un état si lamentable qu'elles doivent fermer, et ce, pendant des années. Par exemple, il y a dans Saint-Michel l'école Sainte-Lucie fermée depuis des années et qui n'est même pas encore en chantier, comme en témoignent les mauvaises herbes dans la cour. Une cohorte complète passera tout son primaire relocalisée dans des locaux d'une école secondaire elle-même au bord de la surpopulation.

Pour pallier le manque de locaux, plusieurs écoles en sont venues à enlever les locaux aux spécialistes. Ainsi, des enseignants d'anglais, de musique ou d'arts plastiques doivent se promener de classe en classe avec un chariot comprenant tout le matériel nécessaire pour donner leurs cours. On peut donc facilement comprendre que l'envergure des projets écope malgré, toute la bonne volonté de ces professionnels. On peut aussi facilement comprendre pourquoi certains postes de spécialistes restent à pourvoir.

Le personnel

Mais il n'y a pas que le manque de locaux qui s'avère un défi de taille pour les commissions scolaires. Il y a également le manque de personnel. Nous l'avons vu, lu et entendu au cours des derniers mois : la pénurie d'enseignants est à son comble. La situation actuelle dans les écoles y est pour beaucoup, tout comme le manque de professionnels, qu'il s'agisse de psychologues, d'orthopédagogues, d'orthophonistes ou de psychoéducateurs. Ces professionnels doivent malheureusement prioriser les élèves qui, selon eux, ont davantage de besoins, laissant pour compte des élèves en difficulté, des titulaires à court de ressources et des parents désemparés.

Puis, dans un ultime effort de garder



La pénurie d'enseignants est à son comble.

CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

ses enseignants, la CSDM a récemment décidé de refuser les retraites progressives. Dans le contexte où l'on souhaite garder ses employés, s'attacher à leurs avantages sociaux relève évidemment d'une fausse bonne idée. D'autant plus que 25 % des enseignants démissionnent avant cinq ans de travail, je ne vois vraiment pas comment cette décision pourrait améliorer quoi que ce soit.

Les demandes d'évaluation se font également souvent attendre. Alors que des parents préfèrent se tourner vers le privé pour avoir une évaluation psychologique plus rapidement, plusieurs d'entre eux ne peuvent tout simplement pas s'offrir ce luxe. Ils doivent alors attendre les professionnels lorsqu'ils sont disponibles et c'est souvent une attente éreintante qui les attend. Je connais même un élève pour qui une demande en psychologie a été déposée vers le mois d'octobre. Les résultats sont arrivés à la dernière semaine de classe, au mois de juin.

Pour combattre le manque de personnel, plusieurs commissions scolaires ont commencé à engager quiconque possède un baccalauréat. Je comprends que nous soyons en situation de pénurie et qu'il faille trouver des solutions, mais prétendre que n'importe qui peut enseigner revient à considérer notre diplôme d'enseignant comme un simple bout de papier.

Les classes

Il y a également toute la question du ratio maître-élèves qui pose problème.

Le maximum d'élèves dans une classe de la CSDM est de 22 en première année et de 26 en sixième année. Sur quelle planète vivons-nous pour nous permettre de penser qu'un enseignant seul et sans ressources pourrait réussir à transmettre de façon adéquate une nouvelle matière à 26 cerveaux d'enfants en ébullition ? Une professeure à l'université nous a un jour dit qu'on « ne peut pas tous les sauver ». J'aimerais à tout le moins avoir pris tous les moyens nécessaires collectivement avant d'accepter d'abandonner des élèves.

Dans une classe d'accueil au primaire, le maximum d'élèves est de 17. Nul besoin de vous mentionner que toutes ces classes sont pleines. Prenons simplement un instant pour nous demander comment 17 élèves parlant huit ou neuf langues différentes sont censés apprendre efficacement et ultimement bien s'intégrer au système scolaire québécois. Il s'agit pour eux d'un baptême de feu.

Quelques pistes de solution

L'argument principal en faveur de l'implantation des maternelles 4 ans est la détection précoce des difficultés d'apprentissage, et il est vrai que nous avons grandement besoin de déceler plus tôt les besoins de nos élèves. Le problème, c'est que nous avons trop longtemps négligé le système d'éducation pour pouvoir nous permettre un tel projet.

Il faudrait d'abord construire des écoles. Ce serait la base. Ce serait un long chantier qui nécessiterait temps et argent, mais c'est ce qu'on appelle une solution à long terme. Les maternelles 4 ans sont une bonne idée en soi, mais elles ne pourraient pas s'épanouir pleinement dans le contexte actuel. Parce que, même si nous accueillons ces élèves plus tôt dans le système scolaire, ils se buteront aux mêmes défis qui n'ont jamais été prioritaires.

On pourrait ensuite parler du ratio maître-élèves afin d'assurer un climat propice à l'apprentissage et, déjà, je vous garantis que nous pourrions observer une diminution de démissions chez les enseignants.

Parce que c'est ça, le nœud de la guerre : sans locaux et sans enseignants qualifiés, il ne peut pas y avoir de maternelles 4 ans.

Sur quelle planète vivons-nous pour nous permettre de penser qu'un enseignant seul et sans ressources pourrait réussir à transmettre de façon adéquate une nouvelle matière à 26 cerveaux d'enfants en ébullition ?

leurs besoins en main-d'œuvre, Savoura représente un modèle inspirant. Effectivement, l'entreprise a embauché plusieurs personnes en situation de handicap, et ce, dans différentes fonctions. Que ce soit pour effectuer des tâches manuelles, administratives ou des postes hautement stratégiques, l'entreprise a réussi à intégrer avec succès des travailleurs vivant avec une incapacité, en prouvant qu'il est possible de faire les choses différemment. De leur côté, les travailleurs sont également fiers d'avoir un emploi leur permettant de contribuer activement à la productivité, à la croissance et à la compétitivité d'une entreprise ainsi que de l'ensemble de la société.

La mise en place des mesures concrètes favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap représente un avantage indéniable pour notre société. Mais il est indispensable d'aider les employeurs à trouver des solutions au problème de rareté de main-d'œuvre et de démontrer que nous sommes prêts à innover dans notre recherche de solutions en faisant les choses différemment. À titre d'exemple, le Conseil du patronat du Québec et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées ont développé une formation destinée aux gestionnaires afin de les accompagner à recruter des personnes en situation de handicap. Nous avons tous à y gagner !

Être français

JOHN R. MACARTHUR



Qu'est-ce qu'être français ? La question m'avait toujours paru malsaine et manipulatrice, surtout sortie de la bouche de Nicolas Sarkozy lorsqu'il cherchait à voler des voix anti-immigrants au Front national. D'après mon expérience, les déclarations sur une prétendue identité nationale se présentent pour la plupart dans un contexte de rancune et de peur ; il convient aux politiciens d'en parler juste au moment où les citoyens se sentent le plus vulnérables, soit pour des menaces perçues à l'intérieur du pays (en 2007, trop de Maghrébins et d'Africains noirs), soit pour une vraie menace (en 1940, des soldats allemands partout dans la rue, réquisitionnant des maisons privées). Le maréchal Pétain, partisan d'une identité nationale très particulière, s'occupait beaucoup, selon les termes de Xavier Vallat (commissaire aux questions juives à Vichy), de « défendre l'organisme français du microbe qui le conduisait à une anémie mortelle », le microbe étant incarné par les juifs, les communistes, et les francs-maçons plutôt que par la Wehrmacht.

Toutefois, la question me poursuit et, d'une certaine manière, me dérange encore. Le mois dernier, j'ai eu l'honneur d'être décoré par le gouvernement français pour mes « créations dans le domaine littéraire ». Me voilà donc de nouveau confronté à ma double identité et nationalité. Issu d'un père américain et d'une mère française, j'avais toute ma vie penché — du moins, c'est ce que j'imaginai — vers mon côté américain. Puisque j'avais grandi dans le système scolaire des États-Unis, il était bien plus facile pour moi de me sentir « anglo » que de fouiller dans mon côté français.

Mais au moment où Bénédicte de Montlaur, la conseillère culturelle de l'ambassade française, m'a épinglé la médaille, j'ai bien été obligé de reconnaître des faits évidents sur la différence entre mes deux berceaux culturels, et leur importance relative. En fait, c'est l'argent légué à ma mère par le Code Napoléon, interdisant aux parents de déshériter leurs enfants, qui a payé mon éducation dans une école privée, excellente éducation, surtout en littérature. J'ai tout lieu de croire, hélas, que mon grand-père français aurait voulu suivre l'exemple de mon grand-père américain, qui a déshérité mon père à 100 % en accord avec les lois américaines. Voilà déjà une partie de la psychographie française qui la distingue de celle de mon pays paternel — la priorité donnée à la famille au-dessus de la « liberté » de l'argent et de son titulaire.

Une autre différence entre les deux cultures : mon grand-père Amédée L'Etendard, propriétaire d'une usine de placcage dans la banlieue de Paris, n'était pas d'un esprit littéraire. Ses goûts en drame, raconte ma mère, favorisaient le sentimentalisme ; la représentation sur scène de *L'Arlesienne* le faisait pleurer. Néanmoins, en contraste avec mon grand-père MacArthur — chez qui je n'ai jamais vraiment remarqué de livres —, Amédée L'Etendard possédait une bonne bibliothèque. Un bon bourgeois devait se montrer éduqué.

Par conséquent, sa fille aînée, Christiane, privée par les Allemands d'une éducation secondaire, a pu continuer sa lecture des classiques français de Hugo et Dumas aux romans contemporains de Mauriac, d'Aragon et de Colette (avec l'invasion des unités Panzer, mon grand-père avait déménagé la famille, et les livres, de La Varenne à leur maison de campagne près de Romorantin). Peu après leur arrivée en Sologne, les militaires allemands ont frappé à la porte pour réquisitionner la maison, allant jusqu'à choisir leurs chambres à coucher. Heureusement, ils ne sont pas revenus — ils devaient se trouver trop éloignés de la ville —, mais cela a probablement contribué à la décision de ma grand-mère de garder ses deux filles près d'elle.

Quelque part, j'ai compris qu'être français, c'était être lettré — tout simplement être dévoué à la lecture sérieuse tout comme joyeuse

Devenue autodidacte et bilingue, ma mère n'a pas laissé tomber son engagement pour les lettres françaises ni perdu son habitude d'enfance de passer des heures avec de gros livres épais. Je me souviens comme si c'était hier, dans la banlieue nord de Chicago où nous vivions, de ma mère allongée sur son lit, le visage plongé dans des ouvrages de Marguerite Duras, Jean Giono, Françoise Giroud, Albert Camus, ou, en anglais, dans la mythologie grecque d'Edith Hamilton. Quand elle a réalisé que j'aimais lire, elle m'a gavé d'histoires et d'écrits français — tout *Tintin*, bien sûr, mais à l'âge de 13 ans le livre qui a changé ma vie a été *Le comte de Monte Cristo*, en Classiques Garnier.

Quelque part, j'ai compris qu'être français, c'était être lettré — tout simplement être dévoué à la lecture sérieuse tout comme joyeuse. Et si ma mère m'a fait immigrer au consulat de France à New York après ma naissance plutôt qu'à l'Église catholique, c'était en partie parce que, pour elle, la citoyenneté française comptait plus que toute autre affiliation — même un dévouement à Dieu. C'est un peu pour ça qu'à la suite de l'incendie de Notre-Dame, j'ai commencé à lui lire *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo, à voix haute. À 94 ans, presque aveugle, elle m'a souri et m'a dit, « je le connais par cœur ». Le texte, et non pas l'édifice religieux.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

Écrivez-nous !

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à redaction@ledevoir.com. Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

Lever les barrières pour les travailleurs en situation de handicap

Yves-Thomas Dorval

Président-directeur général, Conseil du patronat du Québec

Marc-André Laurier Thibault

Directeur des affaires publiques et gouvernementales, Savoura bio

Joseph Giulione

Président, Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées

Depuis plusieurs années, les employeurs de toutes les régions du Québec sont aux prises avec un enjeu important de rareté de main-d'œuvre et cherchent des solutions. Une des façons de remédier à cette situation est d'avoir recours à des bassins de population pour qui l'accès à l'emploi peut être parsemé d'obstacles, mais qui représentent un potentiel extraordinaire.

Dans le cadre de la semaine québécoise des personnes handicapées (qui se tient du 1^{er} au 7 juin), rappelons qu'il y a environ 287 000 personnes en situation de handicap et aptes au travail, vivant au Québec. Il s'agit de personnes possédant les compétences et les ambitions nécessaires afin d'intégrer le marché du travail, mais qui se heurtent souvent à des difficultés d'intégration. Cette situation se traduit par un taux d'emploi de près de la moitié de celui des personnes sans incapacité.

Il est vrai que l'embauche de personnes en situation de handicap peut également représenter un défi pour les

Non seulement l'objectif économique est mieux servi, mais, en outre, les personnes en situation de handicap pourront avoir une possibilité de plus de se réaliser avec fierté

employeurs. Pourtant, certains d'entre eux ont décidé de mettre en œuvre des solutions pour les intégrer dans leur milieu de travail et ont pu constater une plus-value remarquable. De manière générale, ils bénéficient de l'apport de personnes compétentes et engagées, qui s'investissent au travail et qui changent moins d'emploi. Le tout a un impact positif sur le climat et la culture organisationnelle, de même que sur la productivité. Non seulement l'objectif économique est mieux servi, mais, en outre, les personnes en situation de handicap pourront avoir une possibilité de plus de se réaliser avec fierté.

Un modèle inspirant

Parmi les employeurs qui ont décidé de miser sur la diversité pour remédier à

La place Tian'anmen, 30 ans plus tard

Que nous dit la photo de cet homme bloquant une colonne de blindés ?



JEAN-FRANÇOIS NADEAU
LE DEVOIR

Dans la nuit du 3 au 4 juin 1989, le pouvoir chinois décide que la contestation menée contre lui a assez duré. Des étudiants, des intellectuels et des ouvriers qui s'élèvent contre lui, il n'entend faire qu'une bouchée. L'armée est envoyée. Bilan officiel de l'opération : 241 morts. Des chiffres loin de la réalité, répètent des observateurs. En 2017, l'ambassadeur britannique de l'époque avancera le nombre de 10 000 victimes. A ce jour, il n'est toujours pas question d'intégrer le récit de ce soulèvement à l'histoire officielle du pays.

Trente ans après les événements tragiques de la place Tian'anmen, les images de ce petit homme debout, dressé seul devant une longue et haute colonne de blindés, continuent de nous saisir à la gorge tant l'émotion qu'elles suscitent reste forte.

Le 5 juin 1989, depuis le balcon d'un hôtel situé près de la place Tian'anmen, divers photoreporters empoignent leur équipement. Le plus célèbre cliché de la scène est dû à Jeff Widener, un photographe qui travaille pour l'Associated Press. À l'aide d'un téléobjectif, Widener cadre la scène : avenue de la Paix éternelle, un homme seul, vêtu d'une chemise blanche, défie une colonne de blindés. Dans ses mains, deux sacs qui ne sont pas sans rappeler les bâtons lumineux avec lesquels, sur les tarmacs des aéroports, le personnel au sol guide d'immenses avions aveugles. Dans ce cas, c'est tout un régime qui apparaît aveugle devant un peuple qu'on voudrait rendre muet.

Puissance de l'image

Exprimer les choses avec des mots justes, en une circonstance donnée, constitue une forme d'action, disait Hannah Arendt. D'une photographie, comme celle dont on parle ici, pourrait-on dire la même chose ? L'écho de cette image ne cesse en tout cas de se réverbérer dans la société, comme les ondes infinies créées dans l'eau par un caillou jeté de haut.

Tantôt, on fait porter à cette image la toute-puissance supposée de la volonté individuelle. Ou encore celle d'une non-violence déterminée. Sans parler

jamais, il est vrai, du destin de ce manifestant dont on ne sait toujours pas avec certitude s'il en est sorti mort ou vivant.

Le photographe Jeff Widener a soutenu que cette image représentait à son sens « un soldat inconnu », lequel symbolise la liberté et la démocratie. Les configurations de sens données à cette photo varient, mais l'émotion qu'elle suscite, dans tous les cas de figure, demeure forte. Pourquoi ? Quel est le ressort de cette émotion ?

Cette image constitue un archétype solidement ancré aux ressorts de l'imaginaire culturel occidental, soutient la sémiologue Catherine Saouter, professeure à l'UQAM. D'abord en raison du fait que l'émotion qu'elle suscite s'enracine ailleurs que dans la Chine.

Selon elle, plusieurs fables nous ont, depuis l'enfance, préparés à accueillir favorablement ces instants qui mènent à cette photographie. Cette photo reprend les codes des histoires, très nombreuses, qui nous nourrissent au pays de l'enfance. « C'est David contre Goliath, où le courage du petit triomphe en définitive. Mais ce rapport fonctionne à vrai dire dans toutes les directions. Il est très malléable. »

On entre dans le mythe, celui de David contre Goliath. Quelque chose est activé de plus grand que la scène.

CATHERINE SAOUTER



Dans les fables de La Fontaine, comme dans des contes plus anciens, ce rapport entre le petit et le grand est sans cesse exposé. « Dans *Le loup et l'agneau*, c'est le premier qui mange le second, donc le plus fort qui triomphe. Une autre fable, *L'éléphant et la souris*, montre que le petit est mégalomane.

Le petit, là encore, est vaincu. Mais dans *Le lion et le rat*, le petit offre cette fois une leçon au plus fort. Tout est très réversible, dans cet archétype. » Les leçons déclinées par l'entremise de ces fables évoquent l'idée, maintes fois répétée, qu'« on a souvent besoin d'un plus petit que soi » ; ou bien que la patience et le temps font plus, dans leur alliance mesurée, que la force et la rage. « Gulliver, c'est aussi ça », dit Catherine Saouter : le géant maîtrisé par les Lilliputiens. « On nous dit qu'avant tout, l'union fait la force. »

Voilà pourquoi, croit Catherine Saouter, la photographie de l'homme devant une colonne de blindés a instantanément été élevée au statut de photographie mythique. Selon elle, la cristallisation de notre attention sur ce cliché tient d'abord à sa dimension animée. « L'important tenait d'abord au fait que l'image bougeait. À la télévision, on voyait arriver le tank, en croyant, au fond, qu'il allait écraser le manifestant, que cela nous donnerait honte, une image que jamais on ne pourrait oublier... Mais au lieu de cela, voici le tank qui s'écarte... La magie s'enclenche alors. On entre dans le mythe, celui de David contre Goliath. Quelque chose est activé de plus grand que la scène. »

Réutilisation

Dernier usage notable en date de la célèbre photographie : sa reprise, sous forme publicitaire, par la marque allemande Leica, elle-même un mythe dans l'univers de la photographie. Dans une publicité lancée en avril, on voit un officier chinois hurler au milieu d'un corridor d'hôtel à la lumière fade. En face de lui, un photographe occidental n'y comprend rien. La scène, on va vite le comprendre, est censée se dérouler en 1989 à Pékin. La publicité, intitulée « The Hunt », aborde aussi, dans plusieurs clins d'œil, d'autres conflits. À la fin, le photographe de Pékin réussit à récupérer son appareil pour s'installer à la fenêtre de son hôtel avec son Leica. Dans le miroir de son objectif apparaît alors l'image légendaire de la place Tian'anmen. Cette publicité, très léchée, « met elle aussi en scène David (le photoreporter) et Goliath (les « méchants Chinois ») », commente Catherine Saouter.

Devant les protestations des autorités chinoises, Leica s'est vite désolidarisé de la publicité. Un porte-parole de Leica, rapporte le *South China Morning*

Post de Hong Kong, a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une publicité approuvée par sa firme, mais qu'elle était la création d'une agence qui avait voulu lui offrir un cadeau...

Retourner sa veste

Il faut savoir que les célèbres optiques de Leica sont partie intégrante de la plus récente offensive publicitaire du géant chinois de la téléphonie Huawei. Plusieurs entreprises occidentales ont été critiquées, ces dernières années, pour avoir « offensé » la Chine. Pour la légendaire marque allemande, comme pour tant d'autres entreprises, la Chine est un terrain d'expansion autant que de fabrication qu'il ne saurait être question de froisser. On ne marche pas sur la queue d'un dragon impunément. Toujours selon le *South China Morning Post*, le fabricant allemand a dû céder à la réaction négative suscitée par sa publicité en Chine.

Aucune de ces entreprises ne semble avoir considéré la possibilité de se lever pour faire dévier la marche du système politique chinois, comme le faisait, à sa façon, ce manifestant devant une colonne de blindés.

Le photographe Jeff Widener a produit le plus célèbre cliché de cette scène survenue le 5 juin 1989.

JEFF WIDENER
ASSOCIATED PRESS



Jeff Widener, en 2019

Rare mention de Tian'anmen par le gouvernement chinois

Dans une rare mention officielle de l'événement, la Chine a défendu dimanche la répression sanglante des manifestations de la place Tian'anmen en 1989.

« Cet incident était une turbulence politique et le gouvernement central a pris les mesures pour mettre un terme à ces turbulences, ce qui a été la décision correcte [à prendre] », a dit le ministre chinois de la Défense, le général Wei Fenghe, devant le forum de sécurité du « Dialogue de Shangri-La » réuni à Singapour.

S'exprimant devant des ministres, des militaires de haut rang et des experts, le général Wei s'est demandé pourquoi le monde disait toujours que la Chine n'avait « pas géré correctement » l'événement.

« Ces trente dernières années ont prouvé que la Chine a vécu des changements majeurs, a-t-il lancé. Grâce aux mesures prises à l'époque par le gouvernement chinois, la Chine a joui de stabilité et de développement », a-t-il dit.

En Chine, grâce à la « Grande Muraille » informatique et aux censeurs du parti, toute référence à la répression est expurgée d'Internet. Les discussions sur les manifestations et la répression sont interdites, tandis que les autorités mettent en garde chaque année les militants, les avocats et les journalistes à la veille de l'anniversaire.

Agence France-Presse

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du *Journal de Québec*, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.